

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02335

Numéro SIREN : 453 845 125

Nom ou dénomination : A.F.I

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2018 sous le numéro de dépôt 59940



20180599402017

DATE DEPOT : 16/07/2018

N° DE DEPOT : 59940

N° GESTION : 2018802335

N° SIREN : 453845125

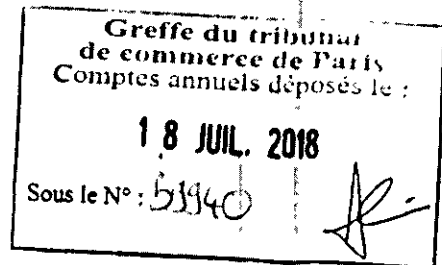
DENOMINATION : A.F.I

ADRESSE : 15 rue Daru 75008 Paris

MILLESIME : 2017

A.F.I
Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000 Euros
Siège social : 15 rue Daru
75008 PARIS

RCS PARIS 453 845 125



DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 MARS 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 4.093,79 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4.093,79 Euros
A la réserve légale	204,69 Euros
Solde	----- 3.889,10 Euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	178.889,66 Euros
Pour former un bénéfice distribuable de	----- 182.778,76 Euros
A titre de dividende global à l'associé unique	25.000,00 Euros
Soit 100,00 Euros par part	-----
Le solde	157.778,76 Euros

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25.000 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 29 juin 2018.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2015.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

Néant

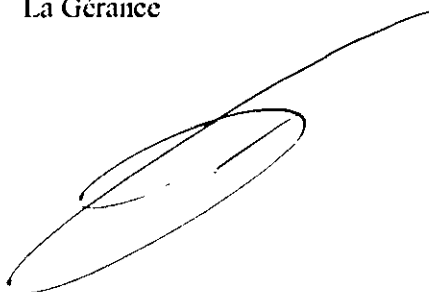
Exercice clos le 31 décembre 2015 :

20.000,00 Euros, soit 80,00 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20.000,00 Euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

10.000,00 Euros, soit 40,00 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10.000,00 Euros

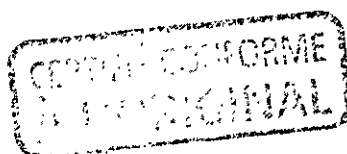
Certifié conforme
La Gérance



greffe

EURL AFI
61 RUE D'ANGERS FRUILEG
CP 10727
79458 RUNGIS CEDEX

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017



A large, stylized handwritten signature in black ink. It consists of a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end, with a smaller loop above it.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Page 19

Désignation de l'entreprise : EURL AFI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 61 RUE D'ANGERS FRUILEG 79458 RUNGIS CEDEX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 3 8 4 5 1 2 5 0 0 0 3 9 Néant ☐

				Exercice N clos le		Exercice N-1	
				13 11 22 01 71		13 11 22 01 61	
				Net		Net	
				3		4	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	309 827	CV	49 895	259 932	268 427	
Créances rattachées à des participations	BB	216 331	BC		216 331		
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	15 000	BI		15 000		
TOTAL (II)	BJ	541 158	BK	49 895	491 263	268 427	
Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BY		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	178 158	BY		178 158	170 140	
Autres créances (3)	BZ	3 581	CA		3 581	114 351	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités	CF	205 775	CG		205 775	70 813	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 184	CI		1 184	1 376	
TOTAL (III)	CJ	388 698	CK		388 698	356 681	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	929 857	IA	49 895	879 962	625 109	
Renvois : (II) De et droit au bas		(1) Part à moins d'un an	CP	1 364	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de renvoi de propriété *		Immobiliations	Stocks		Créances		

Deser N° 2050 2017 en Ligne

SI sont de présentation : Voir l'attestation d'Expert Comptable

DIC 10 De France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation de l'entreprise : EURL AFI

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :250.000.....)	DA	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 732	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	178 890	98 986
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 094	94 635
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	447 715	453 621
	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
	Provisions pour risques	DP		
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	344 293	75 351
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	48 816	42 065
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 261	24 663
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 876	29 257
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul	Autres dettes	EA		150
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	432 246	171 486
REVENUS	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	879 962	625 108
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Reserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	121 314	128 143
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	II		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : EURL AFI

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	266 019	FII	4 758	FI	270 777	252 459	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	266 019	FK	4 758	FL	270 777	252 459	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 363	6 030	
	Autres produits (I) (11)					FQ	2	6 987	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	279 142	265 476
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	54 668	45 448
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	752	1 260
	Salaires et traitements*						FY	123 346	122 406
	Charges sociales (10)						FZ	72 221	72 642
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	1	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	250 988	241 757
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	28 154	23 719
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	32 467	76 611
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	32 467	76 611
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	49 895	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 181	1 605
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GI		
	Total des charges financières (VI)						GU	52 076	1 605
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(19 610)	75 006	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 545	98 724	

Désignation de l'entreprise : EURL AFI

Néant ☐

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	II E	44		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	II F			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	II G			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	III	44		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	(44)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		II J			
- Impôts sur les bénéfices * (X)		II K	4 407	4 089	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		III L	311 609	342 087	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		III M	307 515	247 452	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		III N	4 094	94 635	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	III O			
	(2) Dont {	III P	produits de locations immobilières		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont {	III Q	- Crédit bail mobilier *		
			- Crédit bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III R			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	III S			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	III T			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	III U			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	III V			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	III W		
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 363	6 030	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	72 221	72 642	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 21 510 obligatoires A9 50 711					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Amendes et Pénalités		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		44			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice DGFIP 2017

EURL AFI
61 RUE D'ANGERS FRULEG
CP 10727
79458 RUNGIS CEDEX

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

DEC Ile De France
81 RUE DE MONCEAU

75005 PARIS
0155571040

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des provisions	12
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	13
Titres immobilisés	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	14
Liste des filiales et participations	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 879 961.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 270 777.42 Euros et dégageant un bénéfice de 4 093.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, notre société a pris des titres de participation dans deux sociétés:

- Le 07/03/2017 nous avons souscrit 400 titres de participation de la SCI CHENE 33 pour un montant global de 400 euros représentant 40 % du capital de cette société.
- Le 07/04/2017 nous avons souscrit 4100 titres de participation de la SAS BORDEAUX FARM pour un montant global de 41 000 euros représentant 41 % du capital de cette société.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	268 427		257 731
Prêts, autres immobilisations financières			15 000
TOTAL	268 427		272 731
TOTAL GENERAL	268 427		272 731

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			526 158	526 158
Prêts, autres immobilisations financières			15 000	15 000
TOTAL			541 158	541 158
TOTAL GENERAL			541 158	541 158

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		49 895			49 895
TOTAL		49 895			49 895
TOTAL GENERAL		49 895			49 895
Dont dotations et reprises financières		49 895			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	216 331	1 384	214 947
Autres immobilisations financières	15 000		15 000
Autres créances clients	178 158	178 158	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 701	1 701	
Groupe et associés	1 879	1 879	
Charges constatées d'avance	1 184	1 184	
TOTAL	414 254	184 307	229 947

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	950	950		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	343 344	32 412	190 932	120 000
Fournisseurs et comptes rattachés	9 261	9 261		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98	98		
Impôts sur les bénéfices	319	319		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 459	29 459		
Groupe et associés	48 816	48 816		
TOTAL	432 246	121 314	190 932	120 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 843			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	400.0000	250			250

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	1 384
Créances clients et comptes rattachés	77 313
Autres créances	1 879
Total	80 576

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	950
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 061
Dettes fiscales et sociales	98
Total	9 109

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 184
Total	1 184

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	343 344
Total	343 344

Délégation de créance sur un contrat CARDIF garantie Homme clé souscrit par la société AMS EUROPEAN sur la tête de Mr antoine FAUGER

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L. 233-15, PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SCI SEQUOIA	1 000	-7 284	96.00	960	960	54 373		69 426	9 486	
- 5700 AMS EUROPEAN	289 960	447 165	83.68	205 267	205 267			12 248 479	72 957	29 288
- 54 AMS SERVICES	15 000	22 036	80.00	12 000	12 000			365 125	13 481	1 300
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- BORDEAUX FARM	100 000		41.00	41 000	41 000	120 500				
- CHENE 33	1 000		40.00	400	400	74				
- SAS MILL-ENGINE	19 780	-16 397	11.00	50 160	253				-619	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										